



Les Martres-de-Veyre  
*naturellement vôtre*

Bulletin municipal  
novembre 2010

N°  
85

# Martres 'Infos

- 2 *Éditorial du maire*
- 4 *Vie associative*
- 8 *Vie municipale*
- 11 *Événements*
- 14 *Dossier spécial : Quartier des Forts*
- 17 *Culture*
- 18 *Fêtes de la Sainte-Catherine : 27 et 28 novembre*
- 20 *Portraits*
- 21 *Bon à savoir*
- 25 *Le coin du jardinier*
- 26 *Bloc-notes*
- 27 *Associations*



356<sup>e</sup> Sainte  
fête de la  
Catherine





# Éditorial du maire

*Chères concitoyennes, chers concitoyens,*

*Après un été qui, je l'espère, vous a apporté le repos mérité, la rentrée est arrivée à grands pas, à en juger par la forte activité de ces derniers mois.*

*Les écoliers ont repris leurs habitudes au sein de l'école primaire, avec parfois même la découverte de cette belle institution pour certains d'entre eux. L'école maternelle a cependant perdu une classe, passant de 6 à 5, pour une petite dizaine d'élèves en moins. Les prévisions pour la prochaine rentrée, issues de l'INSEE, du nombre des naissances et de chiffres communiqués par le RAM laissant toutefois envisager une sérieuse remontée des effectifs, il me plaît de croire que les services de l'Éducation Nationale seront aussi prompts à ouvrir une nouvelle classe qu'ils l'ont été pour la fermer. Je n'ose pas imaginer un vil calcul de leur part n'ayant pour seule ambition que la réduction des effectifs d'enseignants de l'école pour réaliser quelque économie. Peut-être aurons-nous là, tous ensemble, un combat à mener. Dans ce secteur de la jeunesse, nombreux parmi vous, ont pu constater l'arrivée d'une nouvelle tête, celle de Pascal Enjolras, qui assure les fonctions de responsable de l'ALSH (garderie) et du restaurant scolaire, qui voit ses effectifs s'accroître, avec une moyenne quotidienne d'environ 200 rationnaires. Aussi, afin d'améliorer la qualité du service, la sécurité et le confort de nos bambins, vous avez dû remplir pour la première fois un dossier d'inscription assez complet. Il est enfin à noter, pour clore ce chapitre, que le paiement en ligne des prestations de l'ALSH devrait être opérationnel d'ici la fin novembre.*

*La rentrée, c'est aussi celle de la vie culturelle locale, qu'elle soit initiée par la commune ou par le riche tissu associatif martrois. Comme l'année dernière, les Automnales, en partenariat avec le Conseil général, sont passées par notre salle des fêtes avec le concert d'Yvan Marc, suivi le lendemain par le traditionnel défilé des enfants pour Halloween qui, il faut bien le reconnaître, a été victime des débuts de l'hiver, froid et humidité.*

*Les associations ont, elles aussi, fortement animé notre belle cité, que ce soit avec la reprise des différentes compétitions sportives ou bien avec la tenue du salon « Au fait du livre », organisé par l'association « En toutes lettres », en passant par la première randonnée des « Gainettes Martroises » organisée par l'USMV Gymnastique, qui a*

permis à de nombreux Martrois de découvrir le bourg de la commune et ses alentours. Pour en terminer avec les festivités, comme tous les ans, se tiendra la Foire de la Sainte-Catherine ; celle-ci va voir sa formule quelque peu changer. En effet, afin de relancer cette manifestation incontournable de la vie locale, la commune a décidé d'adjoindre aux traditionnels déballages forains des chalets sur le samedi et dimanche, ainsi qu'une possibilité restauration sur place avec la venue d'un alambic.

Dans un tout autre domaine, il est de tradition, à pareille époque, pour l'équipe municipale, de faire le point sur l'exécution du budget d'investissement en cours. Une grande partie des opérations programmées est effectuée à ce jour. La réhabilitation du quartier des Forts (bâtiments et voirie) est proche de la fin, le bâtiment du Chantou a terminé sa rénovation et les différentes opérations d'entretien du patrimoine suivent parfaitement leur cours. Deux gros chantiers viennent de démarrer, avec l'assainissement dans la rue du Pressoir, qui nécessite la traversée de la Veyre, et la rénovation de l'aire de jeux du Parc municipal, confiée aux services techniques communaux ; cette dernière devant accueillir un nouveau jeu flambant neuf. Il est aussi à noter que deux opérations conduites par la SA d'HLM Auvergne Habitat ont débuté, je veux parler de l'extension de l'EHPAD et de la deuxième tranche des « Vicairies ». Ces diverses opérations ont pu, bien souvent, voir le jour grâce à des études menées bien en amont ; ainsi, le cabinet retenu pour l'étude de déplacements de la Commune a rendu ses conclusions au début de l'été, et la commission d'urbanisme y travaille d'arrache-pied afin de rendre rapidement les premiers arbitrages.

Dans la même logique, il nous faut commencer à réfléchir sur le contenu du budget 2011, avec de nombreuses priorités à arbitrer, dans la limite bien entendu, des capacités financières de la commune, et c'est là que tout se complique. En effet, le projet de loi portant réforme des collectivités locales, à l'heure où je rédige cet édit, ne cesse de changer, selon qu'il soit devant le Sénat, ou devant l'Assemblée Nationale, cette dernière venant d'annuler, par un vote récent, tout le travail d'amélioration qu'avait mené la Haute Assemblée. Ainsi, la réforme doit maintenant passer par la Commission Mixte Paritaire qui rendra le texte définitif. Je pense que le gouvernement actuel, qui veut appliquer aux collectivités locales la rigueur qu'il ne s'applique pas à lui-même (à apprécier à l'aune de nos déficits et de l'endettement du pays), commet une grave erreur économique. En effet, l'étranglement financier des collectivités publiques aura forcément un effet récessif, avec l'étalement dans le temps de leurs investissements, devenus difficiles à financer.

Dans la même veine, la suppression de la clause de compétence générale des Départements et des Régions, le gel sur trois ans des dotations aux collectivités, la réduction des effectifs des services publics (deux ETP à la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Veyre-Monton) induiront des transferts de coûts dans les budgets des collectivités, ce qui devrait conduire ces dernières à fortement réduire leurs programmes d'investissements.

Malgré ces prévisions quelque peu pessimistes, et eu égard à sa saine situation financière, notre commune continuera ses investissements pour le bien-être de ses habitants.

Pascal Pigot,  
maire des Martres-de-Veyre

De g. à d. - Jamie Cudmore,  
Morgan Parra et Julien Pierre



# Vie associative

USMV Rugby

## 1.000 personnes pour le bouclier

Le bouclier de Brennus, trophée confié chaque année depuis 1892 au vainqueur du Championnat de France de rugby à 15 (Top 14), et décerné cette année à l'ASM Clermont-Auvergne, a passé quelques heures au stade du Lot des Martres-de-Veyre, le 29 septembre.

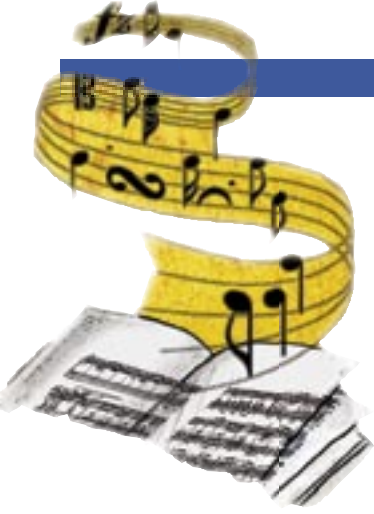
Quatre mois jour pour jour après le triomphe clermontois tant attendu, la ferveur populaire est tout aussi intense. Plus d'un millier de personnes a envahi la pelouse martroise pour se faire photographier fièrement à côté du prestigieux trophée que tout rugbyman français rêve de brandir un jour et pour échanger très chaleureusement avec trois champions de France en titre, venus spécialement pour l'occasion, Morgan Parra (récemment élu meilleur joueur du championnat), Julien Pierre et Jamie Cudmore.

Se prêtant naturellement et avec plaisir à la signature d'autographes et aux pauses photos, ils ont partagé quelques instants de vive émotion avec les nombreux rugbyemen en herbe impressionnés et particulièrement ravis de rencontrer les héros de toute une région ; leurs aînés, amateurs de ballon oval, n'étaient pas en reste et n'ont pas boudé leur plaisir pour admirer le « bout de bois » et féliciter le désormais célèbre demi de mêlée et les éminents deuxièmes lignes des « jaunards ».

Cet après-midi festif a représenté une véritable aubaine pour les dirigeants et autres bénévoles de l'USMV Rugby qui ont pu communiquer sur le club des « Rouge et Noir », présenter ses diverses équipes, ses offres éducatives sportives et les différents entraînements proposés.

*Les jeunes rugbyemen de l'école de rugby entourent les champions et le bouclier de Brennus.*





Depuis quelques semaines, les musiciens de l'OHMV ont repris le chemin des répétitions et préparent un tout nouveau programme pour le plus grand plaisir de tous.

L'année précédente a été marquée par notre 140<sup>e</sup> anniversaire où nous avons interprété une création originale *Canicule's Orchestra*

avec le groupe Azulejos. Nous avons reçu différentes formations lors d'un parcours musical dans les rues de la commune. Un peu plus tard, nous avons eu le bonheur de jouer sur la plage de Lloret del Mar devant un public espagnol « muy feliz ». Après la célébration de Sainte-Cécile, le concert de décembre avait clôturé les festivités.

De répétitions en répétitions, de défilés en manifestations diverses, concert à la chapelle des Cordeliers (Clermont) avec Azulejos, notre collaboration avec le Quatuor Tubart' lors d'un week-end de juin placé sous le signe de la bonne humeur a permis de faire découvrir les gros cuivres et plus particulièrement le tuba, suivi d'une master class inoubliable. Nous n'avions pourtant pas prévu de fausses notes mais la Fête de la Musique a été gâchée par la pluie malgré quelques éclaircies grâce aux prestations de l'après-midi jusqu'à tard dans la soirée.



Les Bad Boys Musette (BBM) en compagnie de Jamie Cudmore (champion de France 2010 de rugby à XV avec son club ASM Clermont-Auvergne) et du bouclier de Brennus.



Les Bad Boys Musette (BBM) – petit clan d'irréductibles musiciens - ont eu la joie de se produire à Limons et à Soulasse.

Avant des vacances bien méritées, nous avons conduit la retraite aux flambeaux vers un sublime feu d'artifice et célébré le 14 Juillet sous un soleil de plomb. Dès le mois de septembre, nous avons rempli l'église de Mirefleurs avec harmonie pour un « oui » de musiciens (félicitations à Agnès et Denis). Début octobre notre soirée cabaret à Veyre-Monton a rassemblé les Meltin'Potes sur des rythm'n blues d'Eddy Mitchell, la Chorale des Martres avec leur répertoire varié et l'harmonie présentant en partie son nouveau programme.

Les Bad Boys Musette (BBM) – petit clan d'irréductibles musiciens à la fraîche jeunesse - ont eu la joie de se produire à Limons devant quelques spectateurs et tout dernièrement à Soulasse lors de la fête du pain. Un petit clin d'œil à nos « Jaune et Bleu » ! Nous vous donnons rendez-vous dès le mois de novembre avec l'animation de la foire de Sainte-Catherine, puis le samedi 4 décembre à l'église des Martres pour une messe de Sainte-Cécile en musique et le samedi 11 décembre lors de notre concert de fin d'année qui aura lieu à la salle des fêtes des Martres.

Merci à tous et à très bientôt.  
Musicalement vôtre.

**La Rose de Cristal**  
Vos services  
Christophe Vassallo

**INTERFLORA**  
www.interflora.fr

44, avenue de la Gare  
63730 LES MARTRES DE VEYRE  
Tél : 04 73 39 22 13 - Fax : 04 73 39 29 74

**SARL AMORIM et Fils**  
Entreprise générale de bâtiment  
Neuf et Rénovation - Extension

Maçonnerie  
Carrelage  
Couverture

Tél. / Fax 04 73 69 74 29  
131, rue A. Daubrée - 63730 Les Martres-de-Veyre  
41, rue R. Suaudeau - 63960 Monton

### Arcozelo dans nos murs en juin prochain

Une délégation d'Arcozelo viendra nous rendre visite durant quelques jours, en juin prochain, répondant ainsi à l'invitation formulée en début d'année par le maire Pascal Pigot et le président de l'association de jumelage Les Martres-de-Veyre - Arcozelo, Christian Exbrayat.

Cette visite de nos amis portugais s'insère dans la lignée des échanges entre nos deux cités et confirme un cycle de rencontres qui a débuté il y a déjà plusieurs années, sous la direction de William Cauvin et de son équipe.

Tous se souviennent de l'accueil et des festivités qui ont suivi, entre autres visites, en août 2005, lors de l'officialisation du jumelage et de l'inauguration de l'avenue des Martres-de-Veyre. Des moments inoubliables pour la trentaine de Martrois présents à Arcozelo.

*Notre association continuera de rassembler toutes les énergies pour perpétuer ces échanges et solidifier nos relations entre nos deux communautés.*



*William Cauvin, président de l'association ; M. Soarès, maire d'Arcozelo (à l'époque) ; M. Fernandès, président de l'Association de jumelage, et Mme Cauvin, lors de l'inauguration de l'avenue des Martres-de-Veyre, le 21 août 2005.*

### Un magnifique voyage au Pays basque

Nous étions 29 à participer à cette escapade, dont 18 membres du club.

**Lundi 6 septembre** : départ des Martres en direction de Bordeaux, les Landes, visite de Bayonne et d'une fabrique artisanale de jambon, arrivée au village vacances à Anglet au bord de l'océan. De nos chambres, nous avons une vue magnifique sur l'Atlantique.

**Mardi 7 septembre** : ascension de la Rhune par le petit train à crémaillère ; à 905m d'altitude, nous découvrons un superbe panorama malgré quelques nuages. Nous admirons ces somptueux chevaux sauvages, les « Pottoks » ; déjeuner



typique à la cidrerie basque Txopinondo et visite du chai. L'après-midi, visite de la magnifique ville de Saint-Jean-de-Luz qui fût témoin du mariage de Louis XIV et de l'infante d'Espagne en 1660 ; ensuite, direction la chocolaterie/confiserie à Socoa.

**Mercredi 8 septembre** : les petits villages basques tels que Larressore où nous avons visité le musée du Makhila ; après le déjeuner à Espelette, Saint-Jean-Pied-de-Port.

**Jedi 9 septembre** : en route pour Cambo-les-Bains ; visite de la ville Arnaga et son superbe jardin réalisé à la demande d'Edmond Rostand ; l'auteur de Cyrano de Bergerac et la construction de la villa (dont les équipements étaient très en avance sur l'époque) nous ont passionnés au travers des explications du guide.

Après le déjeuner, Biarritz, très belle station balnéaire, ville fleurie et caractérisée par ses rochers, nous attendait.

**Vendredi 10 septembre** : Départ pour le col d'Ibardin où nous avons effectué quelques achats, puis c'est le retour en Auvergne. Nous traversons de nouveau la magnifique forêt landaise avant d'apercevoir, bien après, notre cher puy de Dôme... fin d'une belle aventure. Tous les participants étaient enchantés de cette escapade.

Nous pensons déjà au prochain voyage du 7 au 11 septembre 2011, destination... la vallée du Rhin romantique...

*Les membres du club Saint-Martial et leurs amis en visite à Saint-Jean-Pied-de-Port.*



## Pas sang vous !

*Restons mobilisés, continuons de donner !*

Les collectes en sang viennent de se terminer aux Martres pour l'année 2010.

Nous constatons une très forte diminution du nombre de donateurs, avec un déficit de 120 donateurs par rapport à 2009. La fréquentation des deux collectes de janvier et de mars avaient été correctes, malgré le mauvais temps. Ensuite, première dégradation en mai avec 138 donateurs pour 189 à la même époque l'année précédente et cela s'est amplifié aux collectes de juillet et début octobre avec seulement 136 donateurs.

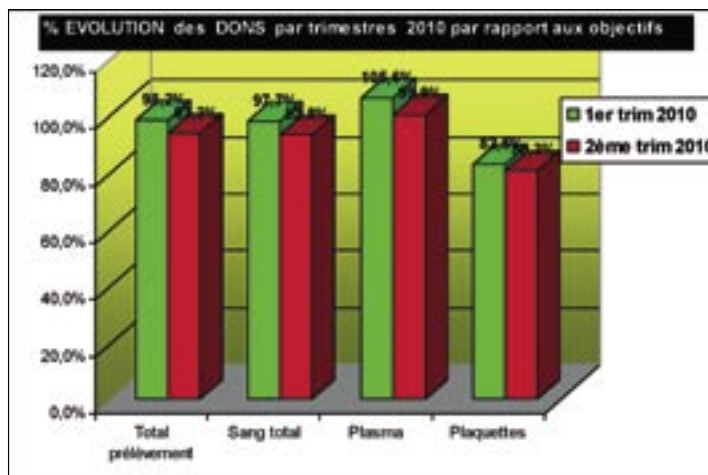
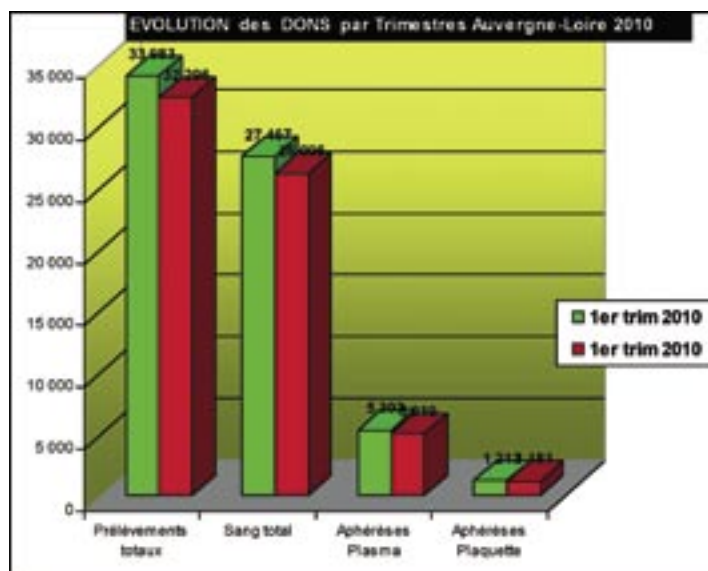
Nous essayons d'analyser les causes de cette diminution importante de votre participation à nos collectes, mais nous sommes sans réponse pour le moment.

Dans notre secteur, nous subissons également, avec un effet moindre toutefois, cette baisse des dons.

Egalement sur la région Auvergne-Loire, nous constatons une baisse de plus de 7% des dons de sang, alors que les autres régions françaises sont stables, voir en augmentation. Ci-dessous des graphiques significatifs, concernant les résultats de la Région Auvergne-Loire, sur le nombre de dons par produits sanguins et le pourcentage par rapport aux objectifs. Nous constatons la dégradation importante du 2<sup>e</sup> trimestre, au niveau du don de sang et des plaquettes ! Nous rattrapons le retard en plasma par l'organisation de collectes supplémentaires.

### Recruter de nouveaux donateurs est primordial !

Les difficultés concernent plus particulièrement le



*Nous constatons une très forte diminution du nombre de donateurs !*

*Recruter de nouveaux donateurs est primordial !*

recrutement de nouveaux donateurs ; leur proportion est en forte baisse par rapport à 2009 (10,4 % actuellement contre 13,2 % en 2009 pour les 6 premiers mois de l'année).

Pour encourager les Français à passer à l'acte, l'EFS doit privilégier **quatre facteurs déterminants** : la **proximité géographique** et la **rapidité du prélèvement** d'une part, les **contextes humain** et **convivial** d'autre part. L'EFS doit maintenir l'effort et compte sur vous pour faire passer le message.

### Nous avons toujours le même message !

Nous devons réagir. Nous lançons un appel aux non-donneurs. Vous avez certainement de bonnes raisons de ne pas venir offrir vos produits sanguins, « peur de la piqûre, manque de temps, je participerais à la prochaine collecte, etc. »... on recule toujours sa décision.

Mais il ne faut surtout pas oublier que chacun de nous n'est pas à l'abri d'avoir besoin, un jour, de recevoir des produits sanguins pour vaincre sa maladie.

Nous vous invitons, habitants de notre cité, de 18 à 70 ans, à venir offrir votre sang, à notre prochaine collecte organisée aux Martres-de-Veyre :

- salle des Fêtes,
- lundi 3 janvier,
- de 8h30 à 11h30 et de 16 heures à 19h30.

La tradition sera respectée pour bien commencer la nouvelle année ; votre municipalité vous offrira le « beef ».

*Nous vous remercions par avance pour votre prochain geste.*

# Vie municipale

## Recensement de la population

Le recensement des habitants de la commune aura lieu du 20 janvier au 19 février 2011.

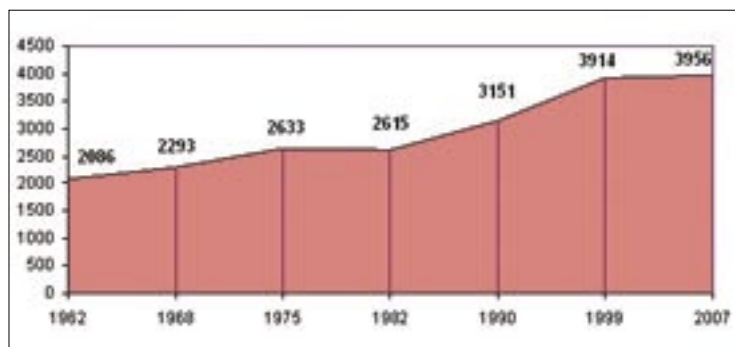
Un agent recenseur, muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel, vous remettra des questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. La participation est essentielle et obligatoire.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc.

Ces chiffres aident les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'oeuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). C'est pourquoi, la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Vos réponses resteront confidentielles ; elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.



Année	1968	1975	1982	1990	1999	2007
Population	2293	2633	2615	3151	3911	3956

### Évolution de la population martroise entre 1968 et 2007.

### Quelques chiffres

Entre 1999 et 2007, la variation annuelle moyenne de la population est de +0,1%. Les indicateurs démographiques nous apprennent que le taux de natalité entre 1999 et 2007 est de 11,4 pour 1000 alors qu'il était de 18,4 pour 1000 entre 1968 et 1975. Le taux de mortalité est, lui, passé de 6,8 pour 1.000 entre 1999 et 2007 tandis qu'il était de 10,6 pour 1.000 entre 1968 et 1975.

En 2007, le nombre de ménages s'élève à 1.583. Sur les 3.956 habitants, on recense 1.916 hommes dont 540 de 0 à 20 ans, 1.157 de 20 à 64 ans et 219 de plus de 65 ans (dont 3 de plus de 90 ans). Les femmes sont plus nombreuses que les hommes : elles sont 2.040 dont 501 de 0 à 20 ans, 1.206 de 20 à 64 ans et 333 de plus de 65 ans (dont 18 de plus de 90 ans).

Vous trouverez toutes ces informations sur le site internet de l'Insee : <http://www.statistiques-locales.insee.fr>, en saisissant le nom de la ville, objet de votre requête.

« Entre deux recensements, ou en attendant que les données annuelles du recensement soient disponibles, le niveau de la population et sa répartition par sexe et âge, sont estimés à partir des résultats du dernier recensement disponible, des statistiques d'état civil sur les naissances et les décès, et des statistiques administratives sur les flux migratoires.

Lorsque les résultats d'un nouveau recensement sont disponibles, les estimations déjà réalisées sont révisées pour en tenir compte ; ainsi, en janvier de l'année n, sont publiées les estimations de populations nationale, régionale et départementale relatives au 1<sup>er</sup> janvier de l'année n-3 révisées et définitives, calées sur les derniers résultats disponibles du recensement.

Ces estimations de population sont notamment utilisées pour le calcul des différents indicateurs démographiques : taux de natalité, taux de mortalité, indicateur conjoncturel de fécondité, quotients de mortalité, espérance de vie. »

**Carrosserie JOAQUIM et Fils**  
Tôlerie - Peinture - Mécanique  
Toutes marques - Pare Brise  
"Agence ASSURANCES - Prêt de véhicules"  
04 73 39 93 88  
41, rue de la Tuilerie - 63730 Les Martres de Veyre

**CLAUDE MERCIER**  
www.electricite-mercier.com  
Neuf et Restauration  
Climatisation  
Chauffage Electrique  
37, rue Pierre et Marie Curie  
ZAC Les Portes Nord  
63730 LES MARTRES-DE-VEYRE  
Tél./Fax : 04 73 39 82 74



La commune a choisi de mener une grande action en matière de secourisme auprès de ses agents territoriaux et des bénévoles d'associations.

Ainsi, pour un coût de 1.000 euros, 10 agents municipaux vont bénéficier d'une formation de « sauveteurs secouristes du travail », dans le cadre d'une première session. Parallèlement, les agents (ALSH, restaurant scolaire) travaillant auprès d'enfants ainsi que des bénévoles d'associations, en contact également avec un jeune public, suivront une formation plus spécifique de « Prévention Secours Civique niveau 1 », à raison de trois sessions au total, d'un coût respectif de 700 euros.

Dans ces types de formations, l'objectif bien sûr est d'améliorer chaque jour davantage la prise en charge, l'encadrement des enfants et d'assimiler la conduite à tenir dans le cas d'un événement imprévu (accident, malaise, etc.) pouvant mettre en danger la vie d'une personne : dédramatiser les situations d'urgence en permettant à chacun d'intervenir rapidement, sans crainte, pour accomplir les gestes essentiels simples en attendant l'arrivée des secours si nécessaire.

### Sauveteur Secouriste du Travail

Formation organisée par : L'Union départementale des Sapeurs-Pompiers du Puy-de-Dôme

### Prévention Secours Civique niveau 1

Formation organisée par : L'Union départementale des Sapeurs-Pompiers du Puy-de-Dôme

Conformément aux prescriptions de la CRAM et de l'Institut National de Recherche et de Sécurité visant à amener tout salarié à la qualification de sauveteurs secouristes du travail, la collectivité lance une première session de formation SST pour que chaque service municipal ait à minima un agent formé. La formation explique le rôle des salariés dans la prévention des accidents, le comportement à avoir lors de la découverte d'un accident, le signalement d'un accident sans s'exposer aux dangers, examiner la situation et la victime, alerter les secours publics, et secourir une victime en fonction des signes observés lors de l'examen. A l'issue de la formation, il sera délivré une carte de SST fournie par la CRAM.



Les agents (ALSH, restaurant scolaire) lors de la formation de « Prévention Secours Civique niveau 1 ».

## Centre Communal d'Action Sociale - CCAS

Le CCAS est un Établissement public administratif de constitution obligatoire dans chaque commune, formé de membres élus et de membres nommés par le maire. Pascal Pigot, premier magistrat de la commune, est président de droit.

Le CCAS met en place la politique sociale de la commune, anime une action générale de prévention et de développement en liaison avec les institutions et les associations. Il a pour mission générale l'accueil de tout public, a un rôle d'information et d'orientation en fonction de la demande.

Outre ses missions classiques menées dans le cadre des aides sociales légales et facultatives, de sa participation auprès du fonds solidarité logement, du fonds local d'aide aux jeunes, de la mission locale du secteur Cournon-Billom, du pôle adultes, du Syndicat intercommunal d'aide au maintien à domicile, du service de portage de repas à domicile, le CCAS procède, par exemple, à la distribution de ballotins de chocolats auprès de toutes les personnes de plus de 70 ans résidant sur la commune ou encore, offre des livres aux enfants de familles en grande difficulté.

Le PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) est la formation de base de premiers secours. Elle remplace depuis le 1<sup>er</sup> août 2007 l'AFPS. C'est une formation pratique, qui repose sur l'apprentissage de gestes, et la réalisation de situations concrètes où les formateurs simulent des accidents. Cette formation est suffisante pour intervenir dans la plupart des situations d'urgence.

Elle s'adresse à tous les agents du service scolaire/périscolaire intervenant auprès d'un public d'enfants afin qu'ils connaissent les rudiments de premiers secours.



**Véronique Chassaing**  
Agent Général  
6, rue de la Tuilerie  
BP1  
63730 Les Martres de Veyre  
Tél. 04 73 39 91 16

TOUTES ASSURANCES  
ÉPARGNE - SANTÉ

[v.chassaing@areas-agence.fr](mailto:v.chassaing@areas-agence.fr)

*Prochainement, quatre chambres supplémentaires  
à l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées  
Dépendantes (EHPAD) Jolivet*

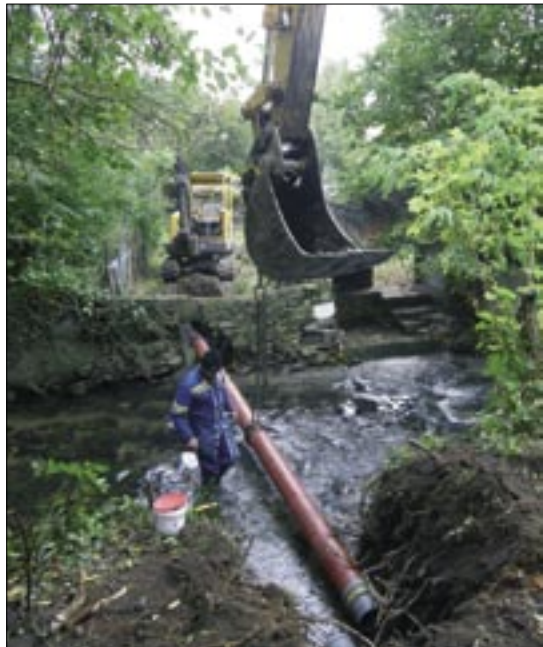
Actuellement, la résidence Jolivet est une petite structure de 26 lits. Sa capacité volontairement réduite permet de privilégier les relations humaines qu'il est très souvent difficile de mettre en oeuvre dans les établissements de grande taille. Cependant, en raison de la forte demande de placements en EHPAD, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la municipalité ont souhaité augmenter quelque peu la capacité d'accueil.

Les autorisations de tutelles tardant à être délivrées, les travaux d'extension de quatre chambres supplémentaires au 1<sup>er</sup> étage, viennent à peine de démarrer : premier coup de pelle le 18 octobre dernier, pour une durée de 6 à 8 mois. Auvergne Habitat est en charge de cette construction.

Cet aménagement portera à trente le nombre de lits disponibles (26 chambres en hébergement permanent et 4 chambres en hébergement temporaire).



*Travaux : rue du Pressoir et rue du Pont-de-la-Pierre*



Des travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement et d'installation d'un nouveau réseau d'eau pluviale sont actuellement en cours. La traversée de la rivière vient d'ailleurs d'être effectuée.

Sont également prévus l'enfouissement des réseaux EDF et France Télécom ainsi que la réfection de la voirie.

En outre, des aménagements divers quant à la voie de circulation et aux stationnements sont prévus rue du Pont-de-la-Pierre.

À noter que les travaux de la rue du Pressoir seront suspendus trois semaines à compter du 20 décembre prochain.

L'aboutissement de ces différentes interventions devrait intervenir dans le courant du printemps.

*La traversée de la rivière dans le cadre  
de la mise en conformité du réseau  
d'assainissement est désormais terminée.*

*Travaux : rue Lucie-Aubrac*

Le 25 octobre dernier, ont débuté les travaux d'aménagement des trottoirs (côté droit) ainsi que de la réfection de la chaussée.

Ceux-ci devraient être terminés autour du 20 novembre.

**Patricia MIAILLIE  
Avocat**

Vous informe de son installation

1, Passage Arverne, 63670 ORCET  
Tél. : 06 63 79 27 06 – 04 73 87 15 93  
Mail: [patriciamiaillieavocat@gmail.com](mailto:patriciamiaillieavocat@gmail.com)

### Soirée folk rock en compagnie d'Yvan Marc

Dans le cadre du 16<sup>e</sup> Festival départemental « Les Automnales » (théâtre, musique et danse), Yvan Marc s'est produit en concert (folk rock), vendredi 15 octobre, en soirée, à la salle des fêtes des Martres-de-Veyre.

Yvan Marc est, aujourd'hui, l'un des chanteurs locaux (Le Puy-en-Velay) les plus prometteurs.

Il compte à son actif quelque 250 concerts, des passages TV (Taratata), des premières parties de spectacles (Mickey 3D). Vendredi, il a offert une prestation de qualité indéniable dans une ambiance cosy et dynamique à la fois.

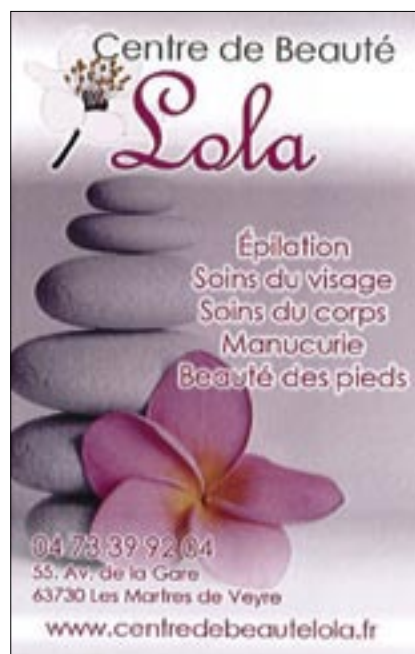
Porté par un accompagnement basse/batterie/guitare folk, il a donné à écouter son nouvel opus « A bout de bras » qui distille avec une plume légère, douce et le verbe fort, des instants de vie, ses tourments, l'amour et ses écueils ; il évoque également les hommes et leurs comportements...

Une chanson française haute en couleurs !



*Yvan Marc est, aujourd'hui, l'un des chanteurs locaux les plus prometteurs.*

Centre de Beauté  
**Lola**  
Épilation  
Soins du visage  
Soins du corps  
Manucurie  
Beauté des pieds



04 73 39 92 04  
55, Av. de la Gare  
63730 Les Martres de Veyre  
[www.centredebeautelola.fr](http://www.centredebeautelola.fr)

### Rendez-vous

#### Spectacle de Noël

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité vous propose d'assister à un spectacle de magie :

**le mercredi 8 décembre,  
à 17 heures,  
à la salle des Fêtes.**

**Entrée gratuite.**



Un spectacle de magie et d'illusion à ne pas manquer !  
Moments uniques en France à ne pas manquer !



**ALLIANCE TAXI**  
Nathalie & Gilles Messag

Tel **04.73.39.71.20**  
Port: **06.81.36.30.95**  
**06.08.32.85.22**

*Transports de Malades Assis*  
**Remboursement toutes caisses**

(Hospitalisation - Consultation)  
(Chimiothérapie - Rééducation)  
(Radiothérapie - Hémodialyse)

**38 Av de L'Allier Mirefleurs**  
**160 Rue Pierre et Marie Curie**  
**63730 Les Martres de Veyre**

RM: 398 199 117

**Jean Pierre PRADIER**

Domaine des Trouillères  
Propriétaire récoltant

Rue de Tézive - 63730 LES MARTRES DE VEYRE  
SITE INTERNET : [www.cave-jpradier.com](http://www.cave-jpradier.com)

Je vous invite à venir déguster, dans un cadre agréable, les vins typiques de notre terroir :

**Côtes d'Auvergne Rouge, blanc et Rosé de Corent.**

Vignoble en conversion « Bio »

La cave est ouverte tout les samedis matin de 8h30 à 12h. Les autres jours sur rendez-vous en téléphonant au 06 72 40 79 28.

## Halloween

### Le défilé d'Halloween gâché par le temps

Le traditionnel défilé des enfants pour Halloween, organisé par anticipation, samedi 16 octobre, a été victime des intempéries d'arrière-saison, température froide et humidité.

Pour autant, après la séance de maquillage orchestrée salle de la Monne, les bambins qui avaient rivalisé d'imagination pour se déguiser, ont déambulé dans les principales artères communales au rythme de la parade très visuelle et très colorée, soutenue par une musique ludique, de la Taskcompagnie. Kasus, horticulteur fantasque, les a entraînés au cœur de son jardin Eden. A bord de son Irrigataumobile (engin, fait de bric et de broc, où trônent arrosoirs fluos et autres télescopes insolites), il parcourt des chemins où dansent papillons et libellules multicolores. Sur son passage, il sème des milliers de gros pétales, rouges, jaunes, verts et roses, symbole de la fertilité.

Vers 17 heures, pour clore le défilé, les sorcières, citrouilles et autres diables se sont retrouvés au parc municipal pour la remise des nombreux lots distribués en récompenses du concours de déguisement et pour se réchauffer en dégustant la soupe à la citrouille, de fait, bien appréciée.



*Halloween  
samedi 16 octobre.-*

*Un défilé très coloré  
malgré le caractère  
maussade de la  
journée.*

**Le restaurant scolaire  
l'accueil périscolaire  
(ALSH)  
à l'heure d'Halloween**

Dans un souci d'aménagement de pauses ludiques et d'éveils en tout genre (gustatif, culturel, etc.) pour les enfants, l'équipe d'encadrement du restaurant scolaire/ALSH (garderie), sous la houlette du nouveau responsable Pascal Enjolras, a décidé l'organisation d'animations diverses tout au long de l'année scolaire.

Ainsi, pour éveiller les papilles, tous les quinze jours, des repas à thème sont concoctés en cuisine, les animations en garderie imaginées en cohésion avec le sujet du jour. Depuis début septembre, les enfants ont pu découvrir les saveurs italiennes, du soleil ; en projet, un repas mexicain (avec confection de sombreros en feutrine, réalisation de cactus en peinture), un repas canadien et un travail sur le pays de l'érable (en collaboration avec les enseignants et les membres du comité de jumelage Les Martres-Wynyard), ou encore un repas ardéchois.

Les manifestations annuelles traditionnelles ont également toute leur place et sont célébrées par les enfants : Halloween (avec un



atelier maquillage particulièrement apprécié), la semaine du goût (truffade, viande bio, pain bio, etc. au menu), Noël, etc.

Parallèlement, une véritable sensibilisation au tri sélectif est menée (en lien direct avec le travail effectué en classe) avec, notamment, la mise en place d'un système de lubricompostage annexé au restaurant scolaire. Après avoir déposé du papier humide pendant trois

semaines dans le prototype de lubricomposteur installé, les enfants pourront y jeter les premiers déchets alimentaires.

Cette première expérience de valorisation des déchets de la restauration scolaire s'intègre dans une démarche pédagogique qui s'articule selon trois étapes essentielles : sensibilisation et diagnostic, mise en place des « gestes anti-déchets », devenir les ambassadeurs du « zéro déchet ».



**Du 5 au 20 novembre,  
8<sup>e</sup> Festival intercommunal  
de Gergovie Val d'Allier - « Un festival presque parfait... »**

À l'heure où les émissions culinaires ne sont pas loin de provoquer l'indigestion télévisuelle, nous vous proposons un plateau d'humour aux petits oignons !

Cette année, musique et humour sont à l'honneur. Au menu ou à la carte, vous aurez le choix entre humour vocal, café-théâtre, magie déjantée, une « show-woman » talentueuse, un spectacle qui commence par le rappel, un homme « définitivement allumé », des musiciens surdoués, etc. Laissez-vous guider par vos goûts et les valeurs sûres (Les frères Brothers, Eric Antoine) mais soyez surtout curieux !

Je vous parie ma toque qu'on va reparler de tous ces artistes peut-être moins connus mais tout aussi talentueux (Shirley Souagnon, Gab, Pierre Diot, La Môme Cri-Cri).

N'oubliez pas enfin un final inédit avec concert et cabaret burlesque (Maulus Quartet) ! Quand je vous disais qu'on frôlait la perfection...

**Rendez-vous - L'Humour sur un plateau**



Le quartier des forts des Martres possède des éléments de valeur comme les maisons à tourelle du 16<sup>e</sup>, les passages couverts et porches caractéristiques ou encore des escaliers en pierre. L'église, encadrée dans l'îlot, prend part à cette imbrication de bâti et offre sa façade 18<sup>e</sup> sur la place.

Afin de réinvestir ce quartier et de mettre en valeur ce patrimoine historique régional très pittoresque et caractéristique, dont la morphologie reste sensiblement telle qu'on peut la lire sur le cadastre napoléonien, la municipalité a décidé de le restaurer.

Plusieurs objectifs sont assignés à ce programme de requalification des forts :

- parer aux problèmes de sécurité du bâti très dégradé ;
- permettre aux habitants de se réapproprier le fort dans de nouvelles conditions et stopper sa désertification ;
- dynamiser les actions sur le bâti (ravalement de façades, incitation à la réhabilitation, etc.)
- mettre en valeur ce patrimoine et en faire un élément touristique attractif ;
- effectuer un travail paysager sur les espaces publics et cheminements piétons.

## Aménagement des espaces publics

1. Aménagement d'un square en gradins avec murets de pierre et pergolas ;
2. Aménagement d'une placette végétale ;
3. Aménagement d'une placette avec muret banc de soutènement compris réfection des murs pignon ;
4. Aménagement d'une placette végétale avec murets et escalier compris réfection des murs pignon ;
5. Consolidation et surélévation d'un mur de soutènement.

## Aménagement des ruelles :

Réalisation d'un revêtement pour l'ensemble des chaussées piétonnes des forts, pavage et béton désactivé.

## Éclairage :

Pose de candélabres et éclairages en console dans l'ensemble des forts.



*Cf. p.16, l'avancée des travaux dans l'ensemble du quartier... en images...*

*Quartier des forts -  
Maison du Patrimoine*

# Spécial : Quartier des Forts

## Rénovation d'un îlot du fort villageois en « Maison du Patrimoine »

Désormais familière aux Martrois, *la Maison du Patrimoine* fait intrinsèquement partie de ce programme de rénovation des forts.

Elle constitue à la fois une base de travail et de recherche pour les archéologues qui fouillent sur le plateau de Corent et la commune des Martres-de-Veyre, et, un lieu d'accueil pour différentes expositions et manifestations culturelles.

Cette base est donc spécialement aménagée pour répondre aux besoins des fouilles avec la présence de salles de stockage et de lavage du mobilier, des espaces de travail, des installations sanitaires, ainsi qu'un petit réfectoire et deux dortoirs destinés à accueillir les équipes de fouilles ; cet aménagement spécifique est complété d'une grande salle d'exposition et de médiation accessible au public.

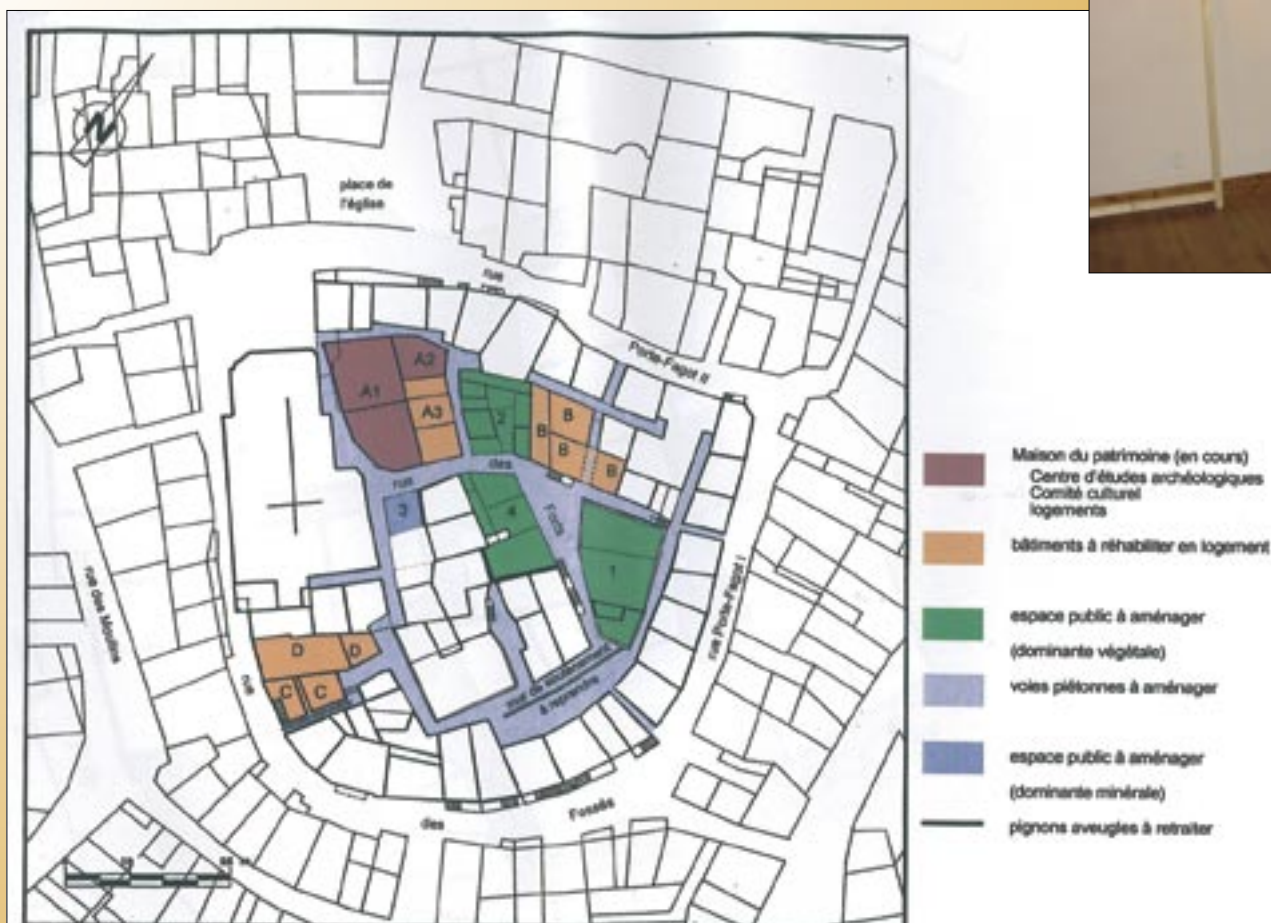
Des expositions d'actualité et des films viendront informer des derniers résultats des fouilles et recherches menées par l'Association pour la Recherche sur l'Âge du Fer en Auvergne (ARAFA) sur les oppida environnants.

La salle de vidéo-projection prévue, entre autres, à cet effet, vient d'ailleurs d'être terminée.



*Intérieur de la Maison du Patrimoine*

*Inaugurations d'expositions diverses ; ici, en présence du maire, Pascal Pigot*



SCHEMA D'INTERVENTIONS SUR LES FORTS

Cf. p.16, l'avancée des travaux... en images...



*Quelques images  
du quartier  
des forts au  
commencement  
des travaux de  
restauration  
(printemps 2006).*

*A l'automne 2010, les  
travaux sont en passe  
d'être terminés :  
tous les pavés de  
granit en provenance  
d'Arcozelo sont posés  
(ville jumelée avec les  
Martres, au nord du  
Portugal).*

*Les placettes sont  
recouvertes de sable  
ocre de Sermentizon  
(Thiers).*

*La fontaine est  
installée au centre  
du quartier (fabriquée  
par Gilles Anzur qui a  
également conçu celle du  
Square Arcozelo).*

*Les services techniques  
doivent aménager les  
espaces végétalisés  
(gazon, fleurs, etc.).*

*Il reste à installer les  
plots d'éclairage au sol  
sous le tunnel  
et à procéder à  
la réfection de  
la façade d'une  
des maisons du  
quartier.*





## Comité culturel - Exposition à la Maison du Patrimoine

Le Comité culturel présente  
« *Commerces, artisanats,  
petites industries  
d'autrefois* »

Exposition à la Maison du  
Patrimoine,  
du vendredi 26 novembre  
au dimanche 12 décembre

- Du mardi au vendredi : 15h - 18h ;
- Les samedis et dimanches : 14h - 18h ;
- Le dimanche 28 (foire de la Sainte-Catherine) : 10h - 18h



Avec près de 140 photos, majoritairement en format 20 x 30, vous pourrez découvrir un surprenant panorama de l'activité économique des Martres pendant les soixante premières années du XX<sup>e</sup> siècle.

S'ajoutant aux photos, des factures, des documents administratifs, des affiches et des plaques publicitaires d'époque permettront de constater l'importante activité commerciale de cette période.

Sous vitrines, sera présenté un ensemble hétéroclite d'objets qui ont, néanmoins, un dénominateur commun : avoir été fabriqués aux Martres.

Bref, un voyage instructif dans le passé...



## Médiathèque Alexandre-Vialatte

Des activités gratuites à la médiathèque autour de la Chine

**Initiation au Taï-Chi-Chuan**, par Agnès Tassain, animatrice fédérale (adultes et enfants à partir de 10 ans)

- Samedi 20 novembre et samedi 4 décembre 2010 :
- 15h à 15h45
- 16h à 16h45
- 17h à 17h45

**Initiation à la calligraphie**, par Chantal Chouvel Amitiés Auvergne Chine (adultes et enfants à partir de 10 ans)

- Samedi 20 novembre et samedi 4 décembre 2010 :
- Enfants de 10 heures à 12 heures ;
- Adultes de 14 heures à 16 heures et de 16 heures à 18 heures.

**Raconte-tapis**, prêté gracieusement par la Bibliothèque départementale de prêt, « *La naissance du dragon* », de Marie Sellier, qui sera raconté aux enfants de 6 à 8 ans.

Les enfants scolarisés aux Martres auront déjà bénéficié de cette animation avec leur classe.

Mercredis 17, 24 novembre et 1<sup>er</sup> décembre, à 14 heures et 16 heures.

**Pour toutes ces activités gratuites, veillez à vous inscrire à la médiathèque car les places sont limitées.**

Un choix de livres pour petits et grands vous sera proposé à cette occasion, illustré par des photos de voyage de Cédric Tissier.



### Infos plus

#### Nouveau !

Les lecteurs de la médiathèque peuvent maintenant consulter internet sur rendez-vous et en autonomie. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 04.73.39.28.17.

Si vous n'êtes encore jamais venus à la médiathèque, sachez que l'accès est libre, la consultation sur place gratuite et que les bibliothécaires sont à votre disposition.

#### Ouverture

- matin : mercredi, samedi : 10 heures - 12 heures
- après-midi :
- mardi, vendredi, samedi : 13h30 - 18 heures
- mercredi : 13h30 - 19 heures
- jeudi : 13h30 - 17 heures

**Archives** - Très prochainement, plusieurs numéros anciens de bulletins municipaux *Martres'Infos* et autres *Flash Info* seront disponibles à la médiathèque (avant élimination) pour toute personne intéressée par leur archivage ou pour tout curieux de la vie passée de notre commune.

# Les fêtes de la Ste-Catherine

## 27 et 28 novembre

*Pour leur 356<sup>e</sup> édition, les fêtes de la Sainte-Catherine, nouvelle formule, animeront la vie martroise, les samedi 27 et dimanche 28 novembre, et seront marquées par plusieurs temps forts.*

La commune des Martres-de-Veyre organise les fêtes de la Sainte-Catherine les 27 et 28 novembre 2010. Festivité incontournable depuis près de quatre siècles, la municipalité souhaite dynamiser et enrichir ce célèbre rendez-vous, de renommée régionale, en agrémentant sa formule. Désormais, elle se déroulera en deux temps avec, **dès le samedi, un marché de la Sainte-Catherine** qui accueillera **un village de chalets dans une ambiance gastronomique** (alambic, aligot, huîtres, manèges, etc.) auxquels se joindront, **dès le dimanche matin, les stands et manèges de forains pour la traditionnelle foire.**

### Au programme...

Outre le village de chalets et la nocturne (jusqu'à 21 heures) avec animation par l'OHMV et la possibilité de se restaurer sur place (n'hésitez pas à venir déguster le saucisson et la poitrine à l'alambic, l'aligot ou encore les huîtres, sous parquet-salon, le samedi soir et dimanche midi), de multiples expositions vous seront proposées (détails ci-contre) :

- Salle des Fêtes : collections de toute nature ;
- Salle Tobize : artisanat d'art ;
- Salle du Parc : dentelles, encadrement, scrapbooking ;
- Maison du Patrimoine : commerces, artisanat, petites industries d'autrefois.

Et dès le dimanche matin, retrouvez les manèges et déballages forains.

Vous pourrez déambuler en centre-ville et dans les artères principales de la commune pour découvrir, déguster, acheter des centaines de produits du terroir et articles d'artisanat qui orneront les étales des commerçants, artisans, artistes et marchands forains... et ce, dans la plus pure tradition, depuis 1654 !



**GARAGE GENESTIER**  
**S.A.R.L.**

VENTE - ENTRETIEN  
REPARATION TOUTES MARQUES  
Précontrôle technique - Recharge de Clim

29, rue du Lot - 63760 Les Martres-de-Veyre  
Tél./Fax 04 73 39 95 60



**Le Club Auvergne Collections propose une**

**exposition très variée à la salle des Fêtes,**

(pipes, Renault, jouets années 30-60, thermomètres, marottes, calendriers PTT, Michelin, baguettes asiatiques, Viaduc de Millau, outils pour travail du bois, motos, voitures 1/43, briquets, poupées porcelaine, couvercles pots de confiture, dentelle, jetons de caddies, tapis de cartes, Champagne, moules à chocolat, ouraline, moulines à café, etc.)

Samedi 27/11 : 15h - 21h  
Dimanche 28/11 : 9h - 17h

Invité par la ville des Martres-de-Veyre, le Club Auvergne Collections exposera dans la salle des fêtes les 27 et 28 novembre, à l'occasion des fêtes de la Sainte-Catherine.

Créé en 1990, le Club Auvergne Collections qui fête, cette année, ses vingt ans d'existence, regroupe plus de cinquante adhérents et près de deux cents thèmes de collections de toute nature : (abécédaires, briquets 1900 à 1940, crochets à bottines, encriers, fers à repasser, jouets Meccano, lampes Pigeon, Esso, missels, vieux outils, poupées anciennes, moulin à café, thermomètres publicitaires, postes TSE, etc.), objets rares ou insolites, récents ou très anciens.

L'esprit du club est de faire partager sa passion aux petits et grands, et à travers celle-ci, préserver et conserver un certain patrimoine.

La vingtaine d'expositions effectuées chaque année, dans plusieurs départements, sont sources

d'échanges culturels entre collectionneurs de tous âges, de régions et de coutumes différentes.

Depuis sa création, le Club Auvergne Collections s'est enrichi d'un riche savoir auprès des anciens afin de le retransmettre aux jeunes générations et la qualité de la présentation des collections émerveille toujours son nombreux public.

Le Club Auvergne Collections invite avec plaisir les Martroises et les Martrois à venir nombreux, découvrir la diversité de thèmes présentés.

Entrée gratuite. Pas de vente, seuls les échanges sont autorisés entre exposants et visiteurs dans un espace réservé à cet effet.

Pour tous renseignements pour contacter le Club Auvergne Collections :

- Siège social : mairie de Mozac
- par courrier : Club Auvergne Collections BP 13 - 63208 Mozac
- par mail : c-auvergne-collect@laposte.net
- par tél. : 04.73.38.89.17



**Trois artistes proposent une exposition « artisanat d'art », à la salle Tobize (place des Combattants AFN) :**  
**porcelaine, bijoux, carterie, peinture sur verre, etc.**  
Samedi 27/11 : 15h - 21h ; Dimanche 28/11 : 9h - 17h



Centre ville

**L'Amicale laïque propose une exposition à la salle du Parc (place des Combattants AFN) :**  
**dentelles, encadrements et scrapbooking**  
(démonstration et ateliers découvertes)  
Samedi 27/11 : 15h - 21h  
Dimanche 28/11 : 9h - 17h

**Le Comité culturel présente « Commerces, artisanats, petites industries d'autrefois »**  
**Exposition à la Maison du Patrimoine,**  
du vendredi 26 novembre au dimanche 12 décembre  
- Du mardi au vendredi : 15h - 18h ;  
- Les samedis et dimanches : 14h - 18h ;  
- Le dimanche 28 (foire de la Sainte-Catherine) : 10h - 18h

Avec près de 140 photos, majoritairement en format 20 x 30, vous pourrez découvrir un surprenant panorama de l'activité économique des Martres pendant les soixante premières années du XX<sup>e</sup> siècle.  
S'ajoutant aux photos, des factures, des documents administratifs, des affiches et des plaques publicitaires d'époque permettront de constater l'importante activité commerciale de cette période.  
Sous vitrines, sera présenté un ensemble hétéroclite d'objets qui ont, néanmoins, un dénominateur commun : avoir été fabriqués aux Martres.  
Bref, un voyage instructif dans le passé...

## Hommage à Jean Pradier



Jean Pradier nous a quittés le 28 juillet 2010 à l'âge de 83 ans. Il a été, pour beaucoup de Martroises et Martrois, pendant de nombreuses années, le commandant des sapeurs-pompiers.

Après une jeunesse aux scouts, il entre au corps des sapeurs-pompiers en janvier 1951, à l'âge de 24 ans. Il gravit rapidement tous les échelons pour devenir, en janvier 1961, le chef indiscutable et respecté.

À cette époque, les interventions d'incendies, avec des moyens qui n'étaient pas ceux d'aujourd'hui, étaient des prouesses. Ainsi, grâce à sa volonté et à sa ténacité, il a réussi à faire des Martres-de-Veyre un centre d'intervention reconnu, doté de matériel et d'habillement performants ; il aura ensuite l'initiative de la nouvelle caserne.

Jean Pradier était un meneur d'hommes juste, rigoriste et perfectionniste (si ça n'allait pas, combien de fois a-t-on entendu « on plie et on recommence »).

Très bon formateur, il s'est toujours investi afin de promouvoir le corps des Martres au niveau départemental et régional (les pompiers ont longtemps participé à des concours de manoeuvres régionales).

Jusqu'à sa « limite » d'âge, il eut l'estime de tous ses pairs et fut élevé au grade de capitaine en 1987 après avoir obtenu les médailles d'argent, de vermeil et d'or.

Après 36 ans de service, n'oubliant pas son engagement, il créa l'amicale des anciens sapeurs-pompiers pour entretenir cet esprit de fraternité qui lui tenait à coeur.

Jean Pradier eut également un rôle prépondérant dans la vie associative : au syndicat agricole, dont il fut de nombreuses années le président ; il fut aussi l'instigateur du hangar agricole rue du Lot. En outre, il fut le président fondateur du syndicat du bief de la Vaure et milita au sein de l'association des retraités agricoles.

Rappelons aussi que Jean Pradier fut un élu actif de la commune en exerçant le mandat de conseiller municipal pendant 24 ans de 1959 à 1983. Sous ses différents mandats furent décidés notamment l'achat des terrains pour la construction du collège Jean-Rostand en 1973-74, la construction de la salle des fêtes et l'agrandissement du local des pompiers rue du Moulin.

Travailleur inlassable, agriculteur et viticulteur reconnu, dévoué à la cause commune, la ville des Martres a ainsi perdu un grand serviteur.

*Une plaque sera déposée le 11 novembre pour que les sapeurs-pompiers et ses amis puissent le saluer une dernière fois.*

## Pascal Enjolas

### *Pascal, nouveau responsable du service restaurant scolaire/ALSH*

Ce Clermontois de 42 ans, père d'un enfant, est le nouveau responsable du service restaurant scolaire/ALSH.

Titulaire d'un CAP-BEP de cuisinier, obtenu en 1985 au lycée hôtelier de Chamalières, il intègre, dès l'âge de 17 ans, l'éducation nationale en tant que cuisinier dans différents établissements scolaires. Un an plus tard, en 1986, il décroche le concours d'ouvrier professionnel cuisinier à Lyon. Il est alors le plus jeune de France à réussir brillamment cette épreuve.

Après avoir travaillé dans une vingtaine d'établissements sur la région clermontoise, il devient cuisinier au lycée du Pontel à Thiers ; il est ensuite titularisé au collège de Pont-du-Château dans lequel il officie pendant vingt ans. Il est nommé chef de cuisine en 2000.

Parallèlement à sa vie professionnelle, il s'implique activement dans le monde associatif. « Intronisé » très tôt dans ce milieu par l'intermédiaire de ses parents engagés dans diverses associations cournonaises (Cournon sans frontière, centre de loisirs, don du sang, Resto du cœur, etc.) et qui lui inculquent la nécessité de préserver un vivier associatif dynamique, il choisit à son tour de s'investir dans le milieu associatif et d'occuper les fonctions de trésorier ou encore d'organisateur de manifestations à thèmes.

Il endosse tour à tour le rôle de joueur, éducateur et entraîneur de rugby pendant de nombreuses années dans la seconde ville du Puy-de-Dôme. Très impliqué dans l'école de rugby,

il s'attache à enseigner les valeurs associatives (organisations de voyages, spectacles, etc.).

En 2006, il passe son Brevet d'Etat rugby avec succès. Dès lors, il entraîne l'équipe senior martroise et devient référent sportif pour toutes les sections ; autrement dit, il assume la tâche d'« éducateur conseil ». Il a en charge le suivi des éducateurs en tant que tuteur et assure le lien avec le comité régional rugbyistique.

Bénéficiant d'une expérience certaine, tant dans le domaine de la cuisine que l'encadrement des enfants et le management d'équipes, il est particulièrement désireux de s'investir dans le service public par le truchement de sa nouvelle fonction.

Dans une ambiance particulièrement agréable, elle représente pour lui un nouveau défi... faire de ce service (restaurant scolaire/ALSH) un service reconnu, apprécié, accueillant, chaleureux ; en somme, un encadrement et une cantine de qualité pour nos chères têtes blondes, souci quotidien des parents et mission à laquelle la municipalité attache une grande importance.



## Services administratifs municipaux



### Passeports biométriques

*La commune des Martres a été choisie comme commune de référence pour l'établissement des passeports biométriques.*

*Les secrétaires de mairie sont en charge de cette mission pour toute la communauté de communes Gergovie Val d'Allier et celle de*

*Vic-le-Comte. La mairie est donc équipée d'un dispositif de recueil des titres sécurisés pour la délivrance de ces passeports.*

Il est nécessaire de prendre un rendez-vous auprès du secrétariat de mairie :

- tél. : 04.73.39.90.75 ;
  - courriel : [mairie.martresveyre@wanadoo.fr](mailto:mairie.martresveyre@wanadoo.fr) ;
- avant de se présenter à l'une des permanences fixées aux jours et heures suivants :
- lundi : de 9h à 12h et de 17h30 à 19h,
  - mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 19h,
  - vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

### Rappel des pièces à fournir :

- formulaire de demande (CERFA)
- deux photos d'identité (35mm x 45mm),
- un justificatif d'état civil (l'acte de naissance),
- un justificatif de nationalité française (CNI, passeport ou permis de conduire),
- un justificatif de domicile (avis d'imposition, facture, quittance de loyer...),
- des timbres fiscaux :
  - 88€ pour les personnes majeures,
  - 44€ pour les mineurs de plus de 15 ans,
  - 19€ pour les mineurs de moins de 15 ans.

## Élections - Révision des listes électorales

En mars 2011 se tiendront les élections cantonales. La révision annuelle des listes électorales prévue par le code électoral a débuté le 1<sup>er</sup> septembre. Les demandes d'inscriptions sur la dite liste seront reçues jusqu'au vendredi 31 décembre 2010, dernier délai, en mairie, où les personnes intéressées devront se présenter, à cet effet, munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

### Hôtel de Ville

place Alphonse-Quinsat  
63730 Les Martres-de-Veyre  
Tél.: 04.73.39.90.75

Courriel : [mairie.martresveyre@wanadoo.fr](mailto:mairie.martresveyre@wanadoo.fr)

## Déchèteries du SBA

**Changement d'horaires à compter du 2 novembre 2010**

### Horaires d'hiver :

du 2 novembre 2010 jusqu'au passage à l'heure d'été 2011

**Aigueperse, Châtel-Guyon, Ennezat, Lezoux, St-Rémy sur Durolle, Volvic :**  
ouverture du mardi au samedi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

**Billom :** ouverture le lundi matin de 9h à 12h30 et du mardi au samedi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

**Maringues :** ouverture du mardi au vendredi de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

**Randan :** ouverture du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

**St-Angel :** ouverture le mardi et le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

**Riom et Veyre-Monton :**  
ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h et en continu le samedi de 8h à 18h

**Rappel : les déchèteries sont fermées les jours fériés.**

Pour plus d'informations sur les déchèteries du SBA :  
0 800 831 181  
[sbacontact@sba63.fr](mailto:sbacontact@sba63.fr)  
[www.sba63.fr](http://www.sba63.fr)

**GRATUIT**

UN BILAN NUTRITIONNEL  
(avec remise d'un livret spécial nutrition)  
CONTROLE DE POIDS ou REMISE EN FORME

APPELEZ au 09.79.24.01.85  
ou COMMANDEZ votre PACK ECHANTILLON MINCEUR  
sur [www.degustation-minceur.com](http://www.degustation-minceur.com)

et/ou

UN ESSAI DE NOS PRODUITS DE SOINS DU VISAGE  
(avec des produits naturels à base de plantes)

APPELEZ au 09.79.24.01.85 pour un RDV

*Philippe Passelaigne*  
*Pâtisseries-Chocolaterie*  
*Artisan Boulangère*  
35 avenue de la gare  
63730 Les Martres de Veyre  
*Tel : 04 73 39 94 84*

*Ouvert le lundi, fermé le jeudi*



COLLECTE DES DÉCHETS

Jours de collecte des ordures ménagères



ordures ménagères

Jours de collecte sélective des emballages recyclables



collecte sélective

# Calendrier des collectes 2011

## Les Martres de Veyre

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 S Férié	1 M	1 M	1 V	1 D Férié	1 M
2 D	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J Férié
3 L	3 J	3 J	3 D	3 M	3 V
4 M	4 V	4 V	4 L	4 M	4 S
5 M	5 S	5 S	5 M	5 J	5 D
6 J	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L
7 V	7 L	7 L	7 J	7 S	7 M
8 S	8 M	8 M	8 V	8 D Férié	8 M
9 D	9 M	9 M	9 S	9 L	9 J
10 L	10 J	10 J	10 D	10 M	10 V
11 M	11 V	11 V	11 L	11 M	11 S
12 M	12 S	12 S	12 M	12 J	12 D
13 J	13 D	13 D	13 M	13 V	13 L Férié
14 V	14 L	14 L	14 J	14 S	14 M
15 S	15 M	15 M	15 V	15 D	15 M
16 D	16 M	16 M	16 S	16 L	16 J
17 L	17 J	17 J	17 D	17 M	17 V
18 M	18 V	18 V	18 L	18 M	18 S
19 M	19 S	19 S	19 M	19 J	19 D
20 J	20 D	20 D	20 M	20 V	20 L
21 V	21 L	21 L	21 J	21 S	21 M
22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	22 M
23 D	23 M	23 M	23 S	23 L	23 J
24 L	24 J	24 J	24 D	24 M	24 V
25 M	25 V	25 V	25 L Férié	25 M	25 S
26 M	26 S	26 S	26 M	26 J	26 D
27 J	27 D	27 D	27 M	27 V	27 L
28 V	28 L	28 L	28 J	28 S	28 M
29 S		29 M	29 V	29 D	29 M
30 D		30 M	30 S	30 L	30 J
31 L		31 J		31 M	

Toutes les collectes sont organisées entre 4h30 du matin et 22h15. Merci de sortir vos bacs la veille au soir.

Pour la collecte, merci de bien respecter les points de présentation et de présenter votre bac les poignées dirigées vers la chaussée.

Les collectes prévues les jours fériés sont assurées le mercredi de la semaine correspondante.

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 V	1 L	1 J	1 S	1 M Férié	1 J
2 S	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V
3 D	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S
4 L	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D
5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L
6 M	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M
7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M
8 V	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J
9 S	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V
10 D	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S
11 L	11 J	11 D	11 M	11 V Férié	11 D
12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L
13 M	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M
14 J Férié	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M
15 V	15 L Férié	15 J	15 S	15 M	15 J
16 S	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V
17 D	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S
18 L	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D
19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L
20 M	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M
21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M
22 V	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J
23 S	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V
24 D	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S
25 L	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D Férié
26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L
27 M	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M
28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M
29 V	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J
30 S	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V
31 D	31 M		31 L		31 S



Pour toute information, n'hésitez pas à consulter notre site internet [www.sba63.fr](http://www.sba63.fr)



service communication du SBA-automne 2010

+ d'infos ?  
sbacontact@sba63.fr  
0 800 831 181



**Disciplons-nous !**

Ces containers sont mis à disposition du public pour recevoir uniquement les déchets pour lesquels ils sont destinés (verres et huiles usagées).

Cette année, l'indiscipline de certains administrés a coûté 4.000 euros en raison de la mise à disposition d'agents. Ils ont été mobilisés pour assurer le nettoyage de ces points propres, tâche qui ne leur incombe pas normalement et n'ont donc pu se consacrer à leurs missions habituelles. Il est particulièrement important que chacun d'entre nous fasse des efforts pour conserver un cadre de vie agréable.



**L**e dépôt de déchets et de matériaux au pied et à proximité de ces containers est formellement interdit. Tout contrevenant sera poursuivi et puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5<sup>e</sup> classe (750 à 1.500 €).

**Rappel - Article R635-8 du Code pénal**

« Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5<sup>e</sup> classe le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature



qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ce dépôt n'est pas effectué par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit.

Les personnes morales peuvent être déclarées responsables pénalement, dans les conditions prévues par l'article 121-2, de l'infraction définie au présent article.

**Les peines encourues par les personnes morales sont :**

1. L'amende, suivant les modalités prévues par l'article 131-41 ;
2. La confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit »

**Concours des Maisons de Noël**

L'inscription au concours des « Maisons de Noël » est ouverte (décorations, illuminations). Elle s'effectue en mairie (Place Alphonse-Quinsat - 04.73.39.90.75) et ce, jusqu'au 17 décembre 2010 (inclus). Nombreuses récompenses à la clé. Les résultats seront dévoilés en début de nouvelle année.

**Bon d'inscription :**

**Concours des Maisons de Noël**

Je soussigné(e).....,  
domicilié(e) .....  
.....  
souhaite m'inscrire au concours des maisons de Noël 2010, organisé par la municipalité.

Le site Internet [www.mairie-lesmartresdeveyre.fr](http://www.mairie-lesmartresdeveyre.fr), vitrine de l'activité communale...

**L**e site Internet communal, vecteur essentiel de diffusion d'informations, est en constante évolution.

Constituant la vitrine de l'activité communale à l'extérieur, il témoigne du dynamisme et du développement des Martres.

Vous pouvez y trouver de multiples informations relatives aux différents services municipaux mais aussi aux services offerts à la population (paiement en ligne pour la restauration scolaire, par exemple), à l'actualité sportive et culturelle, à la vie municipale (travaux, moments forts, agenda, etc.), aux associations, aux infrastructures disponibles sur la commune, sans oublier les informations pratiques (plan de ville, service quotidienneté, transports, numéros utiles, météo, menus du restaurant scolaire, le guide des démarches en ligne, des liens utiles, etc.) et de nombreuses photos.

N'oubliez pas de vous inscrire, en ligne, à la Newsletter des Martres-de-Veyre afin de recevoir régulièrement les dernières informations relatives à l'actualité communale, les nouveautés du site Internet, etc. Vos coordonnées resteront strictement confidentielles.





# Le coin du jardinier

## Ce trimestre au jardin

Par Alain Giraud  
des « Jardiniers de France »



**La Lune, la boule de cristal du jardinier.** La Lune annonce, par sa pâleur, la pluie, par sa rougeur, le vent, par sa blancheur, la sérénité.

### Novembre : mon amie la rose

De culture facile, les rosiers se plaisent partout où il y a du soleil.

Les rosiers à racines nues se plantent en novembre et avril. Si les rosiers en conteneur peuvent être plantés toute l'année, l'avantage d'une plantation à racines nues est d'assurer une reprise parfaite, le rosier étant alors en dormance.

**Dicton : Planté à la Sainte-Cécile, chaque pois va en donner mille**

### Décembre : on protège du froid

En cette période de fêtes, entre préparer les cadeaux et jouer avec les petits-enfants, on oublie parfois qu'il est bon de prendre l'air. Faire régulièrement un petit tour au jardin vous permettra de mettre le nez dehors et de vérifier l'état de vos plantes adorées : éliminez le bois mort, vérifiez les tuteurs, secouez la neige des branches afin d'éviter qu'elles cassent, commencez les traitements d'hiver à base d'huile minérale de paraffine ou huile de colza.

**Dicton : Plus la lune est claire à Noël, plus de pommes belles**

### Janvier : que faire l'hiver pour les oiseaux de nos jardins

Pour nourrir les oiseaux qui visitent tout au long de l'année nos jardins, comme les mésanges et rouges-gorges, pensez aux graines de tournesol appréciées par beaucoup d'espèces ou aux boules de graisse. L'eau est aussi importante et il faut leur en apporter tous les jours.

**Dicton : Hiver trop beau, été sans eau**

### Février : préparation du sol et premier semis

En février, le jardinier pense déjà avec plaisir aux fleurs qui orneront son jardin et aux légumes qu'il dégustera d'ici peu. Le sol se réchauffe doucement, préparez-le pour les bulbes estivaux (dahlias, glaïeuls, lis, bégonias). Au potager, les semis débutent dès la deuxième quinzaine de février (fèves, pois, épinard, et sous-abri, carottes, navets, laitue, poireaux, chou).

**Dicton : Pluie de février vaut jus de fumier**

*La charte du jardinage au naturel.*

**Je respecte :**

L'homme, sa santé, son bien-être, toute vie végétale et toute vie animale dans mon jardin, l'eau de pluie ou du sol, la fertilité de la terre, les aides venant de la nature.

*Faites-vous plaisir et tentez des nouveautés !*

De nombreux ateliers de jardinage, des réunions d'information, des visites de jardin, une revue, un catalogue, des réductions, une livraison gratuite par mes soins et bien plus.... rejoignez-nous :

Les Jardiniers de France du Puy-de-Dôme :  
Correspondant local : **Alain Giraud**  
(09 52 34 88 74 ; alain-giraud@live.fr)



### Infos plus - agenda

Le club local des Martres-de-Veyre des Jardiniers de France vous invite à la manifestation

« Troc Plants et Echange de Bons Plants »,

animée par Alain Giraud, notre correspondant.

- dimanche 28 novembre 2010,
- de 8 heures à 13 heures,
- devant la salle des fêtes aux Martres-de-Veyre.

*Partageons notre passion du jardin.*

## Mairie - Service quotidienneté :

- Numéro Azur, accessible au public 24h/24 et 7 jours sur 7 : 0.800.00.70.35,
- Boîte mail : quotidien.mdv@orange.fr.

## Circonscription d'action médico-sociale Sud-Agglomération (CAMS)

73 rue de la Garenne 63730 LES MARTRES-DE-VEYRE  
Tél. 04.73.39.65.60 – Fax. 04.73.39.65.69

www.puydedome.com

Responsable de Circonscription : Véronique PAUQ

L'équipe en charge de cette aide de proximité est composée de professionnels de santé et du secteur social :

- assistants sociaux ;
- conseillères en économie sociale et familiale ;
- accompagnateurs en insertion professionnelle ;
- infirmières puéricultrices, médecin, sages-femmes ;
- secrétaires médico-sociales ;

### Contact et missions

L'ensemble de ces professionnels assure une action quotidienne de prévention, d'accompagnement social et médico-social avec et auprès des familles en difficulté.

**L'accueil du public est assuré de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17 heures.**

Le personnel de la circonscription d'action médico-sociale vous accueille lors d'un entretien individualisé, vous informe sur vos droits et instruit votre dossier, vous oriente si nécessaire vers le bon interlocuteur, vous conseille dans votre gestion budgétaire, votre vie au quotidien, vous accompagne dans vos demandes d'aides financières, vos démarches administratives, vos recherches de logement et votre parcours d'insertion, vous soutient en cas de difficultés dans l'éducation de vos enfants, accompagne les parents et futurs parents, propose des visites au moment de la naissance, assure des consultations de nourrissons (consultation médicale gratuite jusqu'à 6 ans).

**Prise de rendez-vous et renseignements au 04.73.39.65.60 (siège de la circonscription).**

## Centre social - Place des combattants AFN 63730 Les Martres-de-Veyre

**Mission locale pour l'emploi 04 73 39 61 47 / 04 73 84 42 76**

Permanences : sur rendez-vous uniquement

lundi : 9 heures - 12 heures ; mardi : 9 heures - 12 heures, jeudi : 9 heures - 12 heures

**Cette structure est ouverte :**

- aux jeunes de 18 à 25 ans, plus globalement aux demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion.
- aux adultes, pour aider les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans dans leur insertion professionnelle.

**Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) 04 73 39 21 10**

Permanences : mardi de 13h30 à 16h30 - Mise à jour des cartes Vitales, dépôt des dossiers de remboursement...

**Relais assistantes maternelles (RAM) 04 73 39 86 95**

Accueil des parents, futurs parents et assistantes maternelles.

**Multi-accueil 04 73 39 29 35**

Accueil temporaire des enfants de moins de 4 ans

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h30.

**Conciliateur 04 73 23 09 43**

Permanences : 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois, de 16h30 à 18 heures en mairie de Monton (règlements amiables des différends entre particuliers).

# Bloc-Notes

## Aides diverses

### - Repas à domicile

Peuvent bénéficier de ce service, les personnes âgées et les personnes, quel que soit leur âge, rencontrant une difficulté passagère à la suite d'une opération, d'une maladie ou pendant une convalescence.

### - Aide-ménagère

Toute personne retraitée et dont l'état de santé nécessite une aide matérielle pour rester à domicile peut bénéficier de l'intervention d'une aide-ménagère.

### - Télé-assistance

Service réservé aux personnes de plus de 60 ans vivant seules : possibilité d'alerter une centrale d'écoute 24h/24 par une simple pression sur un bouton.

### - Centre communal d'action sociale : CCAS

Le CCAS vient en aide aux familles ou à des personnes en difficulté passagère, après examen des situations au cas par cas.

**Pour obtenir des renseignements sur ces aides, contacter la mairie : 04 73 39 90 75**

## Scolaire/jeunesse

### École maternelle

Directrice : Mme A. Serre

04 73 39 94 54

### École élémentaire

Directeur : M. O. Adenot

04 73 39 95 55

### Restaurant scolaire

04 73 39 96 91

### Garderie scolaire

Responsable : M. Pascal Enjolras

### Collège Jean-Rostand

Principale : Mme D. Berthet

04 73 39 93 66

### Transports scolaires

Gérés par la Fédération des transports des écoles publiques (FETREP)

04 73 93 75 78

### Centre aéré de Chadieu

Renseignements auprès du restaurant scolaire

04 73 39 96 91

## Médiathèque Alexandre-Vialatte

Directrice : Carole Monnier

04 73 39 28 17

### Ouverture

- matin : mercredi, samedi : 10 heures - 12 heures
- après-midi :
  - mardi, vendredi, samedi : 13h30 - 18 heures
  - mercredi : 13h30 - 19 heures
  - jeudi : 13h30 - 17 heures

**Fermeture annuelle du 24/12 au 02/01 (inclus)**

# Associations

NOM	PRÉNOM	FONCTION	ASSOCIATION	TÉL.
01. ABINAL	Richard	Président	Tennis-club Veyre-Les Martres	04 73 69 77 25
02. ANDANSON	Alain	Président	la Réveillée	04 73 39 81 49
03. BESSET	Benoît	Président	Judo-Club	06 17 68 15 11
04. BLANCHARD	Paulette	Présidente	USMV football	04 73 39 21 13
05. CARLI	Jessica	Présidente	Basket club Val-de-Veyre	06 77 46 70 15
06. CASTANIÉ	Jeanine	Présidente	Comité culturel	04 73 39 83 00
07. CELLIER	Pascal	Président	Jumelage « Les Martres-Wynyard »	04 73 69 37 56
08. CLÉMENT	Dominique	Président	Donneurs de sang	06 70 97 70 25
09. COLON	Anne-Marie	Présidente	Cyclotourisme	04 73 69 73 54
10. DANIEL	Valérie	Présidente	FCPE - école maternelle et primaire	04 73 39 29 83
11. DASSAUD	Dominique	Président	Ecole de musique GVA	04 73 39 87 96
12. DÉCOMBAS	Mathieu	Président	USMV Rugby	06 30 89 86 92
13. DROELLER	Yvonne	Présidente	Club de théâtre « Pleins fards »	
14. DUMEIL	Frédéric	Président	Union musicale	04 73 39 97 29
15. ECHASSOUX	Jean-Luc	Président	Le Chantou	04 73 39 23 74
16. ESCURIET	Daniel	Président	Société d'horticulture	
17. EXBRAYAT	Christian	Président	Jumelage « Les Martres-Arcozelo »	04 73 39 98 92
18. FAUCHER	Dominique	Président	« Les Mouflons » Arcs de loisirs	04 73 39 26 40
19. FRAISSE	André	Président	Astro-club	04 73 39 96 32
20. FURIO	Marc	Chef de corps	Sapeurs-pompiers	04 73 39 87 31
21. FAYDIT	Gérard	Président	Pétanque	06 25 71 94 30
22. GERLES	Jean-Claude	Président	Amicale des anciens pompiers	04 73 39 97 41
23. GERLES	Jean-Claude	Président	ACPG - CATM	04 73 39 97 41
24. GIRAUD	Alain	Correspondant	Jardiniers de France (63)	09 52 34 88 74
25. GUILLET	Sylvie	Présidente	Section gymnastique	04 73 39 88 01
26. ISSERTINE	Sabrina	Présidente	Volleyball	04 73 39 91 22
27. JACOB	Loïc	Président	Tennis de table	06 80 01 09 89
28. JAUBERT	Philippe	Président	Ces années-là (personnes nées entre 1960 et 1965)	06 37 78 18 98
29. LAFOUGÈRE	Monique	Présidente	Club Saint-Martial	04 73 39 82 30
30. LASSALAS	Catherine	Présidente	Chorale	04 73 39 81 94
31. LIVRELLI	Valérie	Présidente	FCPE - Collège J. Rostand	04 73 69 75 70
32. MALLET	Thierry	Président	« Bien vivre aux Martres »	06 11 41 93 65
33. MARTIN	Josette	Présidente	Les Bénévoles de Jolivet (EHPAD)	04 73 39 82 62
34. MARTINEZ	Christophe	Président	Club Asphalte Auvergne	04 73 39 77 82
35. MICHEL	Élise	Présidente	Association des Commerçants et Artisans (ACA)	04 73 39 92 04
36. MOULIN	Serge	Président	Marre-toi et partage	04 73 39 72 21
37. MOURET	Louis	Président	Club des supporters de football	04 73 39 71 84
38. PAULET	Michel	Président	Boule amicale	06 78 05 20 03
39. PERRIER	Jean-Luc	Président	Société de chasse	04 73 39 25 06
40. POUGET	Renaud	Président	Amicale du XV rouge-et-noir	
41. RAVEL	Philippe	Président	Amicale des sapeurs-pompiers	
42. REY	Yvette	Présidente	Amicale laïque	04 73 39 80 09
43. ROBERT	Franck	Directeur	Union musicale	04 73 39 90 54
44. TOURENNE	Michel	Président	En toutes lettres	06 07 59 16 60
45. TCHILINGHIRIAN	Philippe	Responsable	Secteur animation jeunes - GVAC	04 73 39 76 29
46. USCLADE	Henri	Président	Société de pêche (rivière)	06 29 96 09 37
47. VERDIER	Jean-Pierre	Président	Société de pêche (Les Étangs)	06 15 59 22 59

Siège : Mairie des Martres-de-Veyre  
 Direction de la publication : Pascal PIGOT  
 Chargée de communication : Cécile JOACHIN

Dépôt légal : novembre 2010  
 Nombre d'exemplaires : 1.700 - distribution gratuite  
 Conception : Cécile JOACHIN  
 Impression : Imprimerie Porçu - 04.73.93.35.57



# Hôtel de ville

Place Alphonse-Quinsat  
63730 Les Martres-de-Veyre  
Tel. : 04 73 39 90 75 - Télécopie : 04 73 39 81 98  
E-mail : [mairie.martresveyre@wanadoo.fr](mailto:mairie.martresveyre@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.mairie-lesmartresdeveyre.fr](http://www.mairie-lesmartresdeveyre.fr)

## *La mairie vous accueille*

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30  
- Le mercredi, jusqu'à 19 heures

Permanence du maire, Pascal Pigot :  
mercredi : 17h30 - 19 heures (sur rendez-vous)

Permanence de Claude Duchet (1<sup>er</sup> adjoint : foncier, ZPH, PLH, développement durable et environnement, collège) :  
mercredi : 14 heures - 19 heures (sur rendez-vous)

Permanence de Nadine Gavaudo (2<sup>e</sup> adjoint : social, CCAS, EHPAD) :  
(sur rendez-vous)

Permanence Jean Lafougère (3<sup>e</sup> adjoint : sports, bâtiments sportifs, quotidienneté) :  
mercredi : 16 heures - 19 heures (sur rendez-vous)

Permanence de Yvette Rey (4<sup>e</sup> adjoint : école, jeunesse, enfance, adolescence, CLSH) :  
mardi : 14h30 - 17h30 (sur rendez-vous)

Permanence de Gilles Solans (5<sup>e</sup> adjoint : travaux, bâtiments, urbanisme) :  
jeudi : 14h30 - 17h30 (sur rendez-vous)

Permanence de Josette Blanchet (6<sup>e</sup> adjoint : fêtes et cérémonie, vie associative) :  
mardi : 14 heures - 17 heures (sur rendez-vous)

Permanence de Martine Bouchut (7<sup>e</sup> adjoint : finances, économie locale, informatique) :  
jeudi : 14h30 - 17h30 (sur rendez-vous)